

La 15<sup>e</sup> conférence des parties de la convention cadre des Nations unies sur la biodiversité, dite COP15, s'ouvre le 7 décembre au Canada avec deux ans de retard, en raison de la pandémie de Covid-19.

La communauté internationale doit se mettre d'accord sur une feuille de route qui permettrait d'enrayer la chute de la biodiversité d'ici à 2030.

En France et en Europe, des particuliers créent des réserves de vie sauvage.

# Laisser la nature reprendre ses droits

Il y a dix ans, la Drôme accueillait la première réserve de vie sauvage de l'Aspas pour laisser la faune et la flore se développer.

Aujourd'hui, le «réensauvagement» de la nature gagne du terrain en France et en Europe.

**Réserve du Grand-Barry (Drôme)**  
De notre envoyée spéciale

En cette matinée de fin d'automne, rien ne semble pouvoir dé-

ranger le massif du Grand-Barry. Sur ces reliefs boisés qui surplombent le village de Véronne (Drôme), Béatrice Kremer-Cochet et Gilbert Cochet s'enfoncent dans une nature que le soleil au zénith éclaire dans les moindres détails : dans le ciel, un couple de jeunes vautours termine son vol de repérage ; sur la terre, des amas de poils noir et gris trahissent le récent passage d'un blaireau.

Voilà dix ans que le couple de naturalistes, enseignants et photographes passionnés, veille sur cette

parcelle de 130 hectares, située sur les contreforts du Vercors. En 2012, l'Association pour la protection des animaux sauvages (Aspas) – dont ils sont administrateurs – a acheté ce terrain à un particulier pour en faire sa première « réserve de vie sauvage » grâce à 400 donateurs.

L'objectif ? Laisser la faune et la flore reprendre leurs droits. « L'homme peut s'y promener, mais il ne peut pas y chasser, s'y déplacer en véhicule motorisé, couper des arbres ou encore cueillir des plantes », explique la spécialiste. Depuis, quatre autres réserves ont fleuri sur le territoire français pour un total de 940 hectares, dans la Drôme, l'Hérault ou encore les Côtes-d'Armor. Le principe de gestion est on ne peut plus simple : ne rien faire.

Les résultats ne sont pas immédiats, comme l'exige le temps long de la nature. Mais Gilbert, qui ne quitte jamais ses jumelles, est aux aguets : « On aperçoit un groupe de jeunes pins, ce qui correspond, ici, au tout premier stade du "réensauvagement" », pointe-t-il. Introuvable dans le dictionnaire français, le terme est en fait la traduction littérale de *Rewilding*, cette pratique née aux États-Unis pour permettre aux écosystèmes de retrouver leur fonctionnement initial, avant l'arrivée de l'homme. L'exemple emblématique en est le parc national de Yellowstone, dans le Wyoming, dans l'ouest des États-Unis.

« L'idée, c'est de redonner une chance à la richesse des processus naturels, même s'ils sont historiquement influencés par l'homme », explique Thierry Dutoit, directeur de recherches au CNRS, associé à l'Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie marine et continentale. « Cela augmente la résilience globale de la nature et c'est



exactement ce dont nous avons besoin pour faire face au changement climatique ! »

Aujourd'hui, en France, on estime que moins de 2 % du territoire bénéficie de la protection nécessaire pour s'approcher de l'état sauvage : le cœur des parcs nationaux, certaines zones de haute montagne... « Et encore, on ne peut pas vraiment parler de monde sauvage : il est possible de chasser dans un parc national ou de faire pâturer des bêtes à plus de 3 000 mètres d'altitude ! », déplore Éric Feraille de France Nature Environnement Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour faire respecter les règles, les réserves de vie sauvage sont sillonnées de façon aléatoire par des sentinelles, adhérents bénévoles ou gardes assermentés. Ce matin-là, au Grand-Barry, Béatrice fronce les sourcils en entendant un son de clochettes inattendu. « Ce sont des chiens de battue, maugrée-t-elle. Ils sont dans la réserve et il est probable que les chasseurs y soient aussi ! » Un peu plus loin, elle photographiera les plaques d'immatriculation de quelques 4 x 4 garés « à la limite ». « Un avertissement suffit lorsque c'est la première fois, mais nous pouvons aussi engager une ac-

tion en justice », prévient Gilbert. En 2020, suite à l'achat d'une nouvelle réserve dans la Drôme, les agriculteurs, éleveurs et chasseurs s'étaient mobilisés pour dénoncer des tensions sur le foncier et des risques pour l'économie locale. Le président de la fédération départementale des chasseurs de la Drôme, Rémi Gandy, n'est pas convaincu par la démarche : « Au Grand-Barry, les espèces forestières ne sont même pas en danger », assure-t-il.

« Il faut précisément se saisir d'espaces qui ne sont pas encore trop dénaturés pour que cela fonctionne », argue Fabien Quétier, qui coordonne depuis la France une partie du travail de *Rewilding Europe*, un projet de réensauvagement à grande échelle. Depuis 2011, cette ONG basée aux Pays-Bas apporte un soutien pratique et financier à des associations locales qui recréent de vastes espaces sauvages en valorisant des terres sujettes à la déprise agricole ou à l'abandon pastoral, partout en Europe. Leur démarche repose notamment sur la création de couloirs écologiques pour relier les différents espaces protégés comme les parcs et les réserves, la réintroduction d'animaux sauvages – bisons, chevaux, ●●●

## Près de 1 000 hectares de réserves sauvages répartis sur trois départements

■ Territoire labellisé « Réserve de vie sauvage »  
■ Espaces prochainement labellisés « Réserve de vie sauvage »



La réserve du Grand-Barry, dans le département de la Drôme. Philippe Desmazes/AFP



●●● etc. – et la sensibilisation des populations environnantes.

Le réseau Rewilding Europe a labellisé 80 initiatives – dont la réserve du Grand-Barry – et mène 10 grands projets pilotes, du Portugal à la Croatie en passant par la Roumanie. « Notre objectif est d'augmenter le degré de naturalité : cela ne signifie pas de chasser l'être humain mais de mieux articuler sa présence avec le monde sauvage », explique le professionnel. Le réensauvagement donne d'ailleurs lieu à des opportunités économiques et touristiques inédites, rappelle-t-il, citant l'importance du tourisme d'observation dans les Abruzzes (Italie) où l'ONG favorise la cohabitation des habitants avec l'ours brun des Apennins.

C'est précisément ce qui motive le combat des deux naturalistes drômois. « Nous avons des paysages magnifiques mais désertiques, puisque les animaux fuient l'homme à tout prix ! », explique Béatrice Kremer-Cochet. Grâce à la dizaine de pièges photos installés au Grand-Barry, ils se réjouissent de constater que certains chamois se rapprochent des zones fréquentées par l'homme ou qu'une petite meute de loups emprunte le même passage

qu'un groupe humain, à quelques heures d'intervalle.

Une vision partagée par Virginie Maris, philosophe de l'environnement au Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive (Cefe) de Montpellier qui plaide pour un changement de posture face à la nature. « Il faut lui reconnaître une expression propre, plutôt que de la

penser au travers des seules notions de ressource ou de service rendu », estime-t-elle. « Le réensauvagement fait un grand pas lorsqu'il parvient, d'abord, à nous transformer nous-même », ajoute la philosophe, pour qui tout peut donc commencer par un petit bout de terre, au fond de son jardin.

Eve Guyot

## repères

### Les objectifs de la COP15

**La COP15 se tiendra à Montréal du 7 au 19 décembre, sous présidence chinoise.**

**195 États et l'Union européenne – mais pas les États-Unis qui ne sont pas signataires de la convention pour la biodiversité de l'ONU – seront représentés, mais aucun chef d'État ne fera le déplacement.**

**Les négociations doivent établir un « cadre mondial post-2020 », autrement dit une feuille de route précisant une vingtaine de missions à accomplir d'ici à 2030. Ce cadre doit succéder**

**aux Objectifs d'Aichi, adoptés en 2010 lors de la COP10 au Japon, mais dont pratiquement aucun n'a été rempli.**

**Protéger 30 % des terres et des mers figure parmi les objectifs prioritaires. Reforestation, restauration des milieux naturels, réduction des pesticides, lutte contre les espèces invasives, pêche et agriculture durables sont également sur la liste.**

**Le Brésil, soutenu par 22 pays dont l'Argentine, l'Afrique du Sud, le Cameroun et l'Indonésie, demande que les pays du Nord fournissent « au moins 100 milliards de dollars par an jusqu'en 2030 » aux pays en développement pour les aider à sauvegarder leur biodiversité.**

## entretien

# «Placer 30% de la planète sous protection est un objectif réaliste»

## Philippe Grandcolas

Directeur de recherche au CNRS, entomologiste spécialiste de l'évolution de la biodiversité

Philippe Grandcolas, également directeur de l'Institut de systématique, évolution, biodiversité (MNHN), revient sur les objectifs de la COP15 qui s'ouvre ce mercredi 7 décembre au Canada.

**L'un des objectifs de la COP15 est de placer 30 % de la planète sous protection d'ici à 2030. Est-ce réaliste ?**

**Philippe Grandcolas :** Pour des yeux d'Européens, cela peut paraître chimérique. Mais dans de nombreux pays, la densité humaine est bien moindre qu'elle ne l'est en Europe. Sans compter les zones marines où il est théoriquement possible de protéger 30 % des surfaces. Alors oui, cet objectif est réaliste.

**De quel degré de protection parle-t-on ?**

**P. G. :** C'est effectivement toute la question. Le but de la mise en réserve n'est pas de mettre des zones sous cloche, entourées de barbelés et de miradors : les conflits d'usage avec la population seraient bien trop importants. D'ailleurs, il serait difficile de trouver sur terre une nature totalement vierge, exempte de toute empreinte humaine. Cet objectif de 30 % ne veut pas dire qu'il y aura 30 % de paradis terrestres inviolés.

Dans l'idéal, il faudrait que les activités humaines y soient au minimum limitées et n'affectent pas le renouvellement des ressources. Ce n'est pas toujours le cas dans les aires protégées qui existent actuellement. Prenons la Méditerranée : sur les 7,4 % de sa surface classés en aires marines protégées, 0,04 % seulement est sous protection stricte. Il faudra donc veiller au degré de protection réellement mis en œuvre, ainsi qu'au sort réservé aux peuples autochtones.

**En quoi sont-ils menacés ?**

**P. G. :** Il arrive fréquemment que des peuples autochtones soient littéralement chassés des endroits où ils vivent dans le but d'en faire des réserves de biodiversité. C'est non seulement totalement inadmissible mais idiot. Il serait bien plus intelligent de s'inspirer de leur savoir-faire. C'est un sujet extrêmement

délicat, qui provoque à juste titre beaucoup de remous dans la communauté internationale, y compris des conflits entre des ONG et des peuples premiers. On ne peut pas se passer de l'appui de ces communautés, qui gèrent encore 8 à 10 % des territoires terrestres.

**Quels sont les endroits à protéger en priorité ?**

**P. G. :** Les biologistes de la conservation se sont d'abord intéressés aux points chauds de biodiversité sur la planète, qui combinent la richesse des espèces qui y sont implantées, leur endémisme et le fait qu'elles soient en danger. Mais on s'intéresse de plus en plus aux endroits naturels qui permettent de rendre des services écosystémiques

**«Il faudrait que les activités humaines y soient limitées.»**

localement. Par exemple, éviter les inondations ou les glissements de terrain dans des zones densément peuplées en préservant un couvert végétal. Ou limiter les effets de l'élévation du niveau de la mer sur les littoraux grâce à des zones tampons. Ce ne sont pas forcément des lieux à la biodiversité la plus spectaculaire mais il est tout aussi important de les préserver.

**Croyez-vous**

**que cette COP, même sans la présence des chefs d'État, permettra d'avancer ?**

**P. G. :** On critique beaucoup le coût et la lenteur de ces grandes réunions internationales, mais la situation serait bien pire sans ces moments qui permettent de mesurer ce qui a été fait... ou pas. Attention cependant à ne pas trop se focaliser sur l'objectif des 30 %, qui ne doit pas devenir un blanc-seing pour faire n'importe quoi en dehors des zones de protection. La réduction des pollutions par les pesticides fait aussi partie de la négociation, ce qui nécessite de changer les modes de production agricole.

Cette transition agricole est tout aussi importante que la création de réserves mais autrement plus difficile à mettre en œuvre. La production agricole est sous l'influence de lobbies dont on mésestime la puissance. Les représentations nationales pourraient être tentées de mettre en avant l'objectif des 30 % pour mieux dissimuler de faibles avancées en la matière.

Recueilli par Emmanuelle Réju